

Entrevue avec Laura Gueguen-Charron Des améliorations d'ici cinq ans, au service des bibliothèques

Gilles Taillon

Number 34, Spring 1985

De l'écriture à la lecture

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/43209ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Taillon, G. (1985). Entrevue avec Laura Gueguen-Charron : des améliorations d'ici cinq ans, au service des bibliothèques. *Liaison*, (34), 28–29.

Entrevue avec Laura Gueguen-Charron :

Des améliorations d'ici cinq ans, au service des bibliothèques

— par —
Gilles Taillon

Si vous demandez un livre en français à la bibliothèque la plus près de chez vous, vous risquez fort de vous faire répondre que l'ouvrage en question n'est pas disponible. Et les chances sont aussi très grandes qu'on vous réponde en anglais. . .

En Ontario en effet, les francophones sont encore loin de pouvoir compter sur un éventail complet de services en français dans les bibliothèques. En vertu de sa politique traditionnelle d'étapisme, le gouvernement provincial s'est contenté jusqu'à maintenant de distribuer les services en français au compte-gouttes. Aux yeux de Laura Gueguen-Charron qui est associée depuis longtemps à la lutte pour l'obtention de services en français dans les bibliothèques, le processus est « très long, très frustrant parce qu'on nous donne des miettes, mais il faut dit-elle les accepter avec l'intention de bâtir dessus ».

Il y a 5 ans, il n'y avait aucun intérêt pour la question au ministère des Affaires civiques et culturelles. Aujourd'hui, selon Madame Gueguen-Charron « il y a une certaine sensibilisation qui s'est faite auprès des anglophones, qui réalisent maintenant qu'il va falloir offrir des services aux francophones ».

Concrètement qu'est-ce qu'elle a donné cette sensibilisation? Pour monsieur tout-le-monde, pas grand chose semble-t-il. Dans un premier geste de bonne volonté, le ministère a nommé une coordonnatrice des services de bibliothèques en français et il a par la suite créé un comité consultatif dont le mandat est de conseiller la ministre Susan Fish en ce qui concerne les besoins spécifiques des francophones.



Laura Gueguen-Charron, présidente du comité culturel du Conseil des affaires franco-ontariennes : « Il faut continuer à réclamer des services en français (dans nos bibliothèques) » (Photo : J. Villemaire)

Pour Madame Gueguen-Charron qui est aussi membre de ce comité, ce sont là des initiatives qui vont sûrement aider mais ce ne sont pas les réponses aux recommandations qu'on avait formulées : « Nous avons demandé un réseau complet de services en langue française aux niveaux provincial et régional, administré par un directeur francophone relevant directement d'un sous-

ministre adjoint bilingue ». Ces demandes restent pour l'instant un bien beau rêve. Mais en attendant qu'il devienne réalité, il faut quand même parer au plus pressé.

Le problème de la pauvreté des collections de livres en langue française en est peut-être le plus bel exemple. Déjà en 1980 le rapport Desjardins-Gagné sur les services en français dans les bibliothèques faisait état de grandes disparités

régionales à cet égard.

À Pénétang, par exemple où les francophones constituaient pourtant 29 pour cent de la population, la collection de livres français ne représentait que 12 pour cent de la collection totale. Et dans plusieurs villes où les francophones et les anglophones étaient en nombres égaux, le nombre de livres par tête était sensiblement plus élevé chez les anglophones que chez les francophones.

Cette situation paraît être toujours d'actualité puisque le ministère des Affaires civiles et culturelles annonçait en novembre dernier, avec « tambours et trompettes » la mise en place d'un programme spécial de financement d'un an afin d'améliorer les collections de matériel français dans les bibliothèques. Le programme a-t-il un caractère permanent? Personne ne saurait le dire avec certitude pour l'instant. Mais quoiqu'il en soit, il donne suite à une recommandation du rapport Desjardins-Gagné, ce que plusieurs considèrent comme un pas en avant.

Le même rapport témoignait aussi d'une pénurie inquiétante de bibliothécaires francophones ou bilingues. En 1979, ils n'étaient que 50 (dont 25 dans la région d'Ottawa) pour desservir près de

500 000 francophones. Laura Gueguen-Charron ne peut affirmer que la situation a évolué rapidement depuis : « Si on faisait le tour de la province, on verrait que le nombre des bibliothécaires francophones ou bilingues n'a pas tellement augmenté. Il ne faut pas se faire d'illusions, ajoute-t-elle, ça ne se développe certainement pas à la vitesse que ça devrait. Et en plus en Ontario nous avons un grave problème, il n'y a pas d'école de formation de bibliothécaires francophones. »

Une loi sur les services en français

En fait il faut se rendre à l'évidence, au delà des faiblesses en termes de collections et de personnel bilingue, les services en français ne sont pas appliqués dans le cadre d'une loi mais plutôt en fonction du bon vouloir des conseils de bibliothèques locaux. Or, dans plusieurs conseils il n'y a aucun francophone, ce qui rend plus difficile encore l'obtention de services en français. Une lueur d'espoir cependant : le Ministère des Affaires civiles et culturelles s'apprête à adopter si ce n'est déjà fait au moment de la publication de cet article, un projet de loi prévoyant la mise en place de certains services en français au niveau des conseils

de bibliothèques. Essentiellement le projet de loi leur permettrait de gérer leurs affaires en français ou en anglais et les encouragerait à développer des services en français. D'après Laura Gueguen-Charron, ce projet a au moins le mérite de reconnaître l'existence des francophones, mais dit-elle : « Il ne faut pas se faire d'illusions, nous n'avons pas de garanties de représentation sur les conseils ni au niveau provincial, ni au niveau régional ou municipal ».

Que faut-il faire alors pour assurer l'égalité d'accès aux services de bibliothèques à tous les francophones?

Madame Gueguen-Charron, qui est présidente du comité sur les arts et la culture au Conseil des affaires franco-ontariennes (CAFO), est catégorique : « Il faut continuer à réclamer ces services en français, il ne faut pas s'arrêter ». Mais l'égalité c'est pour quand? « L'égalité ce n'est pas pour tout de suite, mais si on continuait au rythme où on va présentement, d'ici 5 ans on verrait une amélioration majeure. Quelque chose de concret : des services structurés avec un certain contrôle de notre part ». ★

Gilles Taillon est journaliste-pigiste, particulièrement aux affaires publiques à CJBC, Radio-Canada à Toronto.

UN COLLÈGE UNIQUE

Le Collège Northern vous offre un endroit spécial où poursuivre toute une sélection de programmes en technologie, en sciences minières et infirmières, en commerce et en sciences sociales. C'est l'endroit idéal pour ceux qui préfèrent respirer de l'air assaisonné de l'odeur des pins plutôt que le gas d'échappement. Nous desservons les districts de Cochrane et Timiskaming au sein de la communauté minière et forestière de l'Ontario du Nord.

Haileybury	672-3376
Kirkland Lake	567-9291
Timmins	235-3211
Kapuskasing	335-8504
Moosonee	336-2913



Collège Northern, C.P. 2002, South Porcupine, Ontario P0N 1H0

1985-01